



Commune de B E R T R A N G E

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES s.a.**, au nom et pour le compte de **l'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERTRANGE**, a introduit une demande relative à la modification du délai de mise en exploitation (3/18/0327) du nouveau SEA à Bertrange.

Bertrange, le 4 juin 2025



Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à la modification du délai de mise en exploitation du nouveau SEA à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 4 juin 2025.

Bertrange, le 4 juin 2025



Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire